



- Occitanie de 2020 à 2040 -

## La Région présente son projet de société et les premières actions associées

Mise en place en 2017, la démarche « Occitanie 2040 » visait à s'appuyer sur l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) pour engager une dynamique de concertation élargie afin de bâtir un projet de société partagé et fédérateur. Après 2 années d'échange et de construction collective, avec les territoires, les citoyens et acteurs de terrain, la feuille de route « Occitanie 2040 » est désormais finalisée.

Réunis en Assemblée plénière sous la présidence de Carole Delga, ce jeudi 19 décembre à Montpellier, les élus régionaux ont adopté le rapport « Occitanie 2040 » ainsi que son volet territorial, le projet de SRADDET, qui sera soumis à enquête publique en 2020.

« Sur la période 2020-2040, comment réussir ce SRADDET, c'est-à-dire l'aménagement de nos territoires, leurs infrastructures, l'habitat, le climat et l'énergie, si on ne favorise pas plus et mieux la matière grise, la volonté d'entreprendre, c'est-à-dire l'éducation, la formation, la culture, etc. C'est le sens de ce rapport chapeau, Occitanie 2040, qui traite de l'ensemble des politiques régionales et propose un véritable projet de société et de nouvelles actions » a indiqué Carole Delga à l'occasion de la présentation du rapport devant l'Assemblée plénière.

Au-delà du cadre réglementaire du SRADDET, la Région a donc souhaité engager un temps d'échange visant à définir avec les territoires et leurs habitants la feuille de route stratégique pour le développement de la région. Nourri également par les résultats de la concertation de terrain « La Région est à vous », « Occitanie 2040 » est ainsi un projet de société partagé, qui fixe les grandes orientations de la politique régionale sur la période 2020-2040. Il s'articule autour de 2 axes fondamentaux : un modèle de développement durable et de justice sociale ; la citoyenneté active comme méthode.

« Notre société est en perpétuelle mutation, en quête de sens et de repères politiques, dans une mondialisation pourvoyeuse d'inégalités. Notre responsabilité d'élus est bien de proposer à nos concitoyens un récit d'engagement positif et collectif. Un projet porteur d'un avenir possible, souhaitable, mobilisateur. C'est un effort de visibilité, de perspective que nous devons à nos concitoyens d'Occitanie. En adoptant cette feuille de route, nous réaffirmons les valeurs communes qui animent nos actions depuis bientôt quatre ans : la volonté de bâtir un monde plus juste, plus respectueux de l'environnement, l'engagement de reconstruire la confiance, la recherche de la proximité dans l'action, le choix du faire ensemble pour le vivre-ensemble » a complété Carole Delga.

**Faisant de la citoyenneté active sa méthode pour un modèle de développement durable et de justice sociale, « Occitanie 2040 » couvre l'ensemble du champ de compétences de la Région et prévoit notamment les actions suivantes :**

- **Rouvrir des lignes ferroviaires** dans les zones périurbaines et rurales ;
- Créer un **dispositif d'aide à la mobilité pour les demandeurs d'emploi** en formation ou venant de trouver un poste ;
- Étendre l'**accès à l'application ANIE aux demandeurs d'emploi** pour les aider à trouver des stages en entreprises ;
- Renforcer l'offre de formation dans les Villes Universitaires d'Équilibre et développer les **Campus universitaires connectés** ;
- Étendre la Carte Jeune aux **bons plans Culture et Sport et expérimenter la prise en charge de produits hygiéniques** ;
- Atteindre **52 000 logements rénovés par an sur la période 2021-2030** ;
- Planter **231 000 arbres par an** et créer une 14<sup>e</sup> réserve naturelle ;
- Réussir l'objectif de **zéro artificialisation nette des sols** ;
- Installer les parcs pilotes, puis commerciaux, d'**éoliennes en mer flottantes** ;
- Expérimenter l'**habitat flottant** ;
- Instaurer un **littoral « zéro plastique »** ;
- Créer un **Comité régional de la Vie Associative** ;
- Organiser des **Votations d'Initiatives Citoyennes** et lancer de nouveaux budgets participatifs ;
- Instaurer des **audits citoyens** ;
- Etc.

**[Vous trouverez en pièce jointe le rapport « Occitanie 2040 » adopté par l'Assemblée plénière.](#)**

### **La Région arrête son projet de SRADDET et annonce l'enquête publique pour 2020**

Le SRADDET, le volet planification territoriale de la démarche « Occitanie 2040 », incarne le projet d'aménagement du territoire porté par la Région à l'horizon 2040. Il dessine un cadre de vie pour les générations futures, pour un avenir plus durable et solidaire. Ainsi, il fixe les priorités régionales en termes d'équilibre territorial et de désenclavement des territoires ruraux, d'implantation d'infrastructures, d'habitat, de transports et d'intermodalité, d'énergie, de biodiversité ou encore de lutte contre le changement climatique.

Convaincue de la nécessité de bâtir ce projet pour et avec les territoires, la Région a fait le choix d'une **large concertation impliquant aussi bien les territoires que les citoyens et les acteurs économiques ou associatifs.**

Prescriptif, transversal et territorialisé, le projet de SRADDET arrêté par la Région représente un outil d'animation et de développement territorial. Elle traduit ainsi sa volonté de faire du SRADDET **un document opérationnel et pragmatique au service d'un nouveau mode de partenariat avec ses territoires.**

**Les chiffres clés de la concertation, animée nommée par Florence Brutus, vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire, et Guy Esclopé, conseiller régional délégué en charge du SRADDET : 40 ateliers, 2 000 acteurs associés, plus de 150 contributions écrites, 1 200 participants au « MOOC citoyen »...**

#### **Un projet d'avenir bâti autour de 2 axes stratégiques**

A l'issue de la concertation, **le projet de SRADDET s'articule autour de 2 axes stratégiques pour le devenir du territoire :**

- **Un rééquilibrage régional pour l'égalité des territoires :** favoriser le développement de l'offre de service pour tous (mobilité, habitat, services de proximité) ; accompagner les dynamiques de tous les territoires (des métropoles aux territoires ruraux en passant par les cœurs de ville et de village) ; renforcer le rayonnement national et mondial de la région au bénéfice de tous (notamment autour de la Méditerranée).

- **Un nouveau modèle de développement, plus durable, pour répondre à l'urgence climatique :** concilier développement et préservation des ressources (foncier, biodiversité, eau...) ; consommer moins d'énergie et en produire mieux (en devenant la première région à énergie positive en 2050, en réduisant la production de déchets et en favorisant leur valorisation) ; faire de l'Occitanie une région exemplaire face au changement climatique (notamment sur le littoral).

#### **Un accompagnement régional pour un SRADDET opérationnel**

Au-delà des objectifs stratégiques et des règles opérationnelles qu'il propose, le projet de SRADDET défini par la Région comprend également des actions qui permettront une mise en œuvre partagée et apporteront des solutions concrètes sur le terrain.

**Pour un rééquilibrage régional :** Revitalisation des « Bourgs-Centres », Plan Montagne, Ville universitaire d'équilibre, Maisons de Région, Développement du service régional des transports liO...

**Pour un nouveau modèle de développement :** Plan Arbre, Programme régional de reconquête des friches, Fonds régional agricole pour faciliter l'installation et la transmission des exploitations, Plan hydrogène vert, Plan bâtiments durable, Plan Littoral 21...

Dans le cadre de la démarche partenariale proposée, tant pour sa conception que pour sa réalisation, la Région accompagnera les territoires dans son application.

Conformément au Code de l'environnement, le projet de SRADDET sera soumis à enquête publique **au printemps-été 2020**, avant une adoption prévue **fin 2020**.

***Vous trouverez en pièce jointe la synthèse du projet de SRADDET arrêté par l'Assemblée plénière.***

#### **Contact presse :**

Frédéric Neuman : [frederic.neuman@laregion.fr](mailto:frederic.neuman@laregion.fr) - Tél. : 05 61 33 53 39 - Port. : 06 19 45 88 18  
[service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr) - [@presseoccitanie](https://www.instagram.com/presseoccitanie)